

**Avis adopté**

Séance plénière du 11 octobre 2023

*10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer*

**Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Quel accès à une alimentation saine, équilibrée et écologique lorsque se nourrir coûte 37% plus cher à la Réunion que dans l'Hexagone ? Quel accès aux loisirs et à la culture lorsque leur coût est 14% plus élevé que sur le territoire hexagonal ? Quel pouvoir d'achat dans les Outre-Mer lorsque les prix sont en moyenne plus élevés de 9% sans que ni les salaires ni les taux d'emploi ne s'alignent dessus ?

Lorsqu'on parle de pouvoir d'achat dans les territoires d'Outre-Mer on ne parle pas uniquement de pouvoir économique de consommation mais bel et bien de pouvoir de vivre dans des conditions à minima décentes. Cette question est d'autant plus fondamentale qu'elle touche à plusieurs secteurs de la société : consommation, alimentation, santé, emploi, formation, import/export dans des territoires éloignés mais maintenus sous dépendance dans plein de domaines par un état centralisateur, voire par une communauté européenne tout aussi éloignée.

Quel pouvoir d'achat lorsque le taux de chômage est deux fois supérieur dans les DROM qu'en France hexagonale et qu'1 personne sur 5 vit sous le seuil de pauvreté aux Antilles et en Guyane ?

Un quart des jeunes n'est ni en emploi ni en études. C'est plus de deux fois plus que dans l'hexagone. Les jeunes de 18 à 29 ans cumulent les difficultés économiques : peu d'épargne, des revenus souvent instables, des situations d'emplois précaires. Quelles aides pour ces jeunes ? Et surtout, quel message leur adresse-t-on ?

Si le pouvoir d'achat est aujourd'hui l'une des principales causes de tensions sociales en Outre-Mer, c'est que derrière ce qui semble n'être qu'une question purement économique, se cachent en réalité des enjeux de cohésion, d'égalité et de justice. Lorsque la vie chère se combine à une insuffisance des services publics, la crise économique se mue en crise sociale et risque, par un sentiment d'injustice et d'exclusion, d'entraîner un délitement social.

Ce qui se joue lorsque l'on parle de pouvoir de vivre dans les Outre-Mer, c'est la cohésion sociale.

Le système redistributif peine à l'endroit même du cœur de sa mission : assurer une solidarité entre les différentes strates de la population, entre les différentes classes sociales et classes d'âge. C'est pourquoi il nous a semblé important de réaffirmer, par cet avis, l'urgence de revaloriser les aides existantes (les Apl, les bourses étudiantes ou le RSA jeune actif pour les jeunes) et d'ouvrir les minima sociaux aux moins de 25 ans, deux piliers essentiels pour l'insertion socio-économiques des jeunes.

Nous remercions les rapporteuses pour le travail mené et pour la prise en compte de la situation spécifique des jeunes dans les Outre-Mer, ceux qui y sont, ceux qui partent, ceux qui restent et ceux qui reviennent.

Le groupe des Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse votera cet avis.